



INFORMATIONS

Consommation d'eau

Depuis juin 2016 la pluviométrie est largement déficitaire par rapport aux années normales. Le débit de nos sources de montagne a chuté et nous sommes parfois à la limite de la parution d'un arrêté municipal de restriction de consommation d'eau.

Aussi en cas de fortes chaleurs prolongées, je vous demande de faire attention et de ne pas gaspiller l'eau, par exemple en n'arrosant plus les pelouses, en allant laver vos véhicules dans les stations adéquates.

Je rappelle qu'il est interdit de prendre de l'eau sur les hydrants ou colonnes d'incendie sauf autorisation spéciale de la mairie en accord avec le SDEA, gestionnaire du réseau.

Trois fuites d'eau sur le réseau du lotissement ont été détectées et réparées.

Nous espérons que la pluviométrie va redevenir normale dans les semaines à venir.

Vente de bois de chauffage à façonner

La commune propose aux amateurs une vente de bois de chauffage à façonner qui aura lieu **le mercredi 20 septembre 2017 à la mairie à 19 heures**

Elle comprendra :

- 3 lots de grumes débardés sur le chemin forestier de la Tâche Brûlée pour un total de 24 stères – le délai d'exploitation et de vidange est fixé au 30 novembre 2017
- 3 lots de fonds de coupe situés sur la parcelle 2 pour un total de 25 stères– délai d'exploitation et de vidange au 30 avril 2018

Les affiches sont disponibles à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Entretien des chemins ruraux et forestiers

Quelques administrés se plaignent parfois du non entretien de certains chemins malgré le reversement du produit de la chasse à la commune. Je tiens à préciser que la location de la chasse rapporte à la commune chaque année la somme non négligeable d'environ 25 000 €. Il faut savoir que sur cette somme, la part de la commune pour ses propriétés représente plus de 9 000 €. Il reste donc 16 000 € pour l'entretien des chemins en dehors de la zone de la forêt soumise au régime forestier. Je peux vous signifier que le budget communal finance des travaux pour un montant bien supérieur chaque année.

J'en appelle au civisme des exploitants forestiers et autres pour qu'ils remettent en état les chemins qu'ils dégradent par l'ouverture des rigoles et le dégagement des fossés de troncs ou de branches d'arbres.

Cet automne, des travaux de réfection de chemins, une campagne de curage de fossés et d'élagage seront réalisés selon un plan défini par priorités.

Les habitants qui souhaitent faire remonter des doléances, des observations ou simplement des critiques sur le fonctionnement de la commune en général sont priés de s'adresser directement au maire, aux adjoints ou aux membres du Conseil Municipal.

Le personnel salarié de la commune quel qu'il soit n'est pas là pour recevoir les éventuelles doléances ou répondre à des questions relevant de la compétence des élus.

Restauration du Crucifix de la Croix de Mission

Comme vous avez pu le constater, l'ensemble du crucifix de la croix de mission, à l'entrée du ban communal en venant de Maisongoutte, édifié en 1844, est abîmé. La commune a demandé un devis à un spécialiste pour remettre en état ce patrimoine religieux. Il s'avère que le montant des travaux s'élèverait à plus de 7 000 €. Je verrai avec le Conseil de Fabrique comment nous pourrions trouver les fonds nécessaires pour cette restauration. Parmi les pistes envisagées, nous pourrions lancer un appel de fonds auprès des paroissiens et de la population.

Je vous tiendrai au courant de l'évolution de ce dossier.

La rentrée scolaire 2017

Suite aux tergiversations et négociations du début juillet, la rentrée scolaire s'est très bien déroulée dans le cadre du RPI de Steige/ Maisongoutte dont le rythme scolaire vient de repasser à la semaine de 4 jours d'école. Le mercredi redevient la journée de repos.

Les enseignantes : Mme Laurence BOHN, accueille 18 enfants en maternelle (19 en janvier prochain) et Mmes Marie SCHMITT et Caroline PIERHOL accueillent 20 élèves en CP - CE1.

Incivilités autour de l'Espace d'Animation Rural

Malheureusement des dégradations importantes sont encore constatées notamment des vitres endommagées, des graffitis etc ... Je lance à nouveau un appel aux jeunes, aux familles pour que cette belle zone de loisirs reste propre et accueillante. Je souligne également que la responsabilité des parents est engagée en cas de dégâts commis par des enfants mineurs.

La Villa séniors

Le Préfet du Bas-Rhin a signé en date du 2 mai 2017 le nouvel arrêté d'approbation de la convention constitutive du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale dénommé « Accueil Familial du Bas-Rhin »

De ce fait, le Groupement peut désormais tout mettre en œuvre pour le recrutement des accueillants familiaux et les résidents. A l'heure actuelle des dizaines de candidatures d'accueillants familiaux sont soumises à l'instruction auprès des services du Conseil Départemental pour obtenir l'agrément pour pouvoir accueillir des personnes âgées.

Aux propriétaires de chiens

La mairie enregistre encore régulièrement des plaintes d'administrés concernant la divagation des chiens dans le village et sur le ban communal, les aboiements intempestifs qui nuisent à la tranquillité dans certains quartiers. Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse, quel que soit l'endroit de la promenade, que les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux sous peine d'amende.

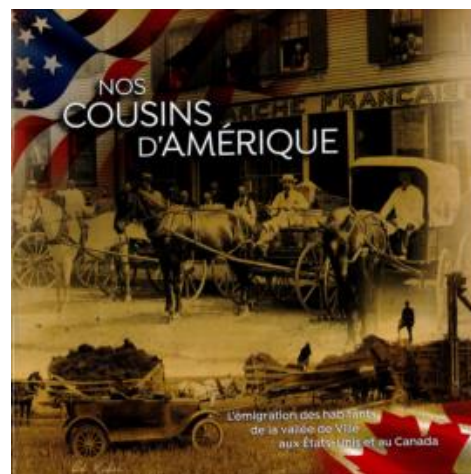
Un nouveau livre : Nos Cousins d'Amérique

Le dernier ouvrage de la société d'histoire du Val de Villé qui vient de paraître en juillet dernier, retrace l'épopée des pionniers partis de la vallée pour rejoindre les Etats-Unis et le Canada entre 1840 et 1914.

Il fait la part belle à notre village puisque près de 100 pages sont consacrées à ces familles Steigeoises qui connurent des réussites exceptionnelles mais quelquefois aussi des destins tragiques. Un grand merci à Marie-France Leclercq Mangin qui a réalisé un travail exceptionnel pour retracer ces sagas familiales.

Je vous invite à découvrir cet ouvrage de 324 pages en mairie si vous souhaitez en faire l'acquisition.

Prix de vente : 35 €



Manifestations à venir :

Dimanche 24 septembre : 3^{ème} balade touristique organisée par l'Amicale des Véhicule Etoilés à l'Espace d'Animation Rural. Deux départs sont prévus :

9h30 pour les véhicules anciens -10h00 pour les véhicules modernes

Buvette, repas de midi petite restauration

Pour tout renseignement et inscription : 06 32 33 91 50 – 06 83 70 96 50 ou rallye.ave@laposte.net

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre : 1^{ère} Fête de la bière et de la choucroute à l'Espace d'Animation Rural. L'AS la Steigeoise en partenariat avec « l'Embuscade » de Neuve-Eglise organise cette fête qui se déroulera comme suit :

Samedi 30 septembre : ambiance bavaroise dès 19 heures – choucroute sur réservation

Dimanche 1^{er} octobre : apéritif concert dès 11 heures animé par **les Joyeux Steigeois** et à midi choucroute sur réservation, puis après-midi dansante avec **les Joyeux Steigeois**.

Pour tout renseignement et réservation pour la choucroute : 03 88 58 78 49 ou 06 79 51 39 32

Dimanche 12 novembre à partir de 15 heures à l'Espace d'Animation Rural de Steige, l'association LES PRES DU GIESSEN organise un thé dansant.

Les bénévoles permettront à l'Association de financer, tout au long de l'année, des animations au sein de l'EHPAD du Giessen telles que :

- L'association "Chiens de vie" qui regroupe des chiens visiteurs et leurs maîtres
- la médiation animale avec la participation de lapins, cochons d'Inde, etc
- l'intervention de l'Association AEMH (Association Européenne pour la Musique à l'Hôpital)
- l'association TEKALE (clowns), etc..

VENEZ NOMBREUX les soutenir afin qu'ils puissent encore davantage apporter de la joie et de la distraction aux résidents de l'EHPAD du Giessen.

Un Steige infos plus conséquent sera consacré notamment aux thèmes suivants : le périscolaire, le point sur le PLUI, les travaux 2017, l'embellissement et le fleurissement de la commune, la vie des associations et prévisions de manifestations pour 2018, la mise en place du columbarium, l'exploitation forestière, le point sur les finances communalesLa liste n'est pas exhaustive.

Très cordialement
Le Maire
Roland MANGIN